



Direction Générale des Services  
Direction Générale Adjointe des Politiques  
Transversales et de la citoyenneté  
Service Jeunesse et Sports  
[Jeunesse-sports@tarn.fr](mailto:Jeunesse-sports@tarn.fr)

## NOTE d'information concernant

### L'opération « Pass'Sport pour le Castres Olympique 2017/2018 »

\*\*\*

Une convention de partenariat a été signée entre le Département du Tarn et le club professionnel du Castres Olympique dans le cadre du dispositif Chéquier Jeunes Collégiens pour la saison 2017-2018.

Elle permet l'accueil gratuit de 100 collégiens par match, sur deux dates.

#### Principe général

Le fonctionnement suivant a été retenu pour cette saison :

- Organisation de 2 opérations : le 17 mars pour le match CO / Brive en Top 14 et le 5 mai pour le match CO / Oyonnax, invitation de 100 collégiens. Contrairement à l'an passé tous les collégiens (nord et sud du Département) sont invités pour ces 2 dates.
- Information à l'ensemble des collégiens se fera via : site du Département, mail à tous les principaux et directeurs des collèges privés, information via l'ENT pour les élèves des collèges publics, réseaux sociaux, médias...
- Pré-inscription des jeunes désireux de participer auprès du Service jeunesse et sports. Ce dernier constitue les groupes, organise et assure l'encadrement des transports aller-retour depuis des points de ramassage jusqu'au stade, et assure l'encadrement des jeunes dans le stade. Le club offre la place et les animations dans l'enceinte du stade.

**Première date : 17 mars 2018 – Castres / Brive.** Le jour et l'heure exacts du match nous seront communiqués par le club un mois avant.

#### Calendrier de l'opération

- Information aux parents et jeunes lancée entre le 6 et le 9 février 2018 par le biais de l'ENT, de mails aux chefs d'établissements et CPE, du réseau UNSS, du site Tarn.fr.
- Procédure de pré-inscriptions et inscriptions : **celle-ci vise d'une part à s'assurer d'une représentation maximale des collèves** concernés (éviter que quelques élèves mieux informés dans un collège trustent toutes les places), **sécuriser la**

**venue des élèves mineurs** (autorisation parentale), et **optimiser l'organisation** des transports.

6 au 9 février	Information aux jeunes et adultes.
9 au 23 février	Pré-inscriptions auprès du Service jeunesse et sports : toutes les demandes sont notées, par ordre d'arrivée. Les 2 premiers inscrits par collège sont systématiquement retenus, les autres sont sur liste d'attente.
23 février	Etablissement de la liste définitive des pré-inscrits : si moins de 2 inscrits par collèges, les places sont réaffectées et les jeunes sur liste d'attente sont retenus dans la limite des places disponibles.
26 février	Envoi d'un mail aux parents comprenant le bulletin d'inscription, l'autorisation parentale et le <b>choix du transport</b> .
2 mars au plus tard	Retour des bulletins d'inscription validés par les parents et accompagnés des autorisations parentales.
5 mars	Ajustements éventuels et liste définitive des inscrits.
8 mars	Confirmation par mail aux parents avec dernières consignes (ramassage transport par exemple).
Week-end 17 mars	Match.

### **Le Jour J**

Les parents auront choisi de déposer leur enfant directement au collège des Cèdres à l'heure donnée (match – 1h30), ou de le déposer à l'un des arrêts du ramassage organisé par bus (circuit déterminé en fonction des réponses).

Regroupement de tous les participants au collège des Cèdres. Les 100 jeunes seront encadrés par 10 adultes, volontaires choisis parmi les agents du SJS, les animateurs du CDJ, les divers services de la collectivité, les partenaires sports et jeunesse du Service...

Présentation groupée pour l'entrée au stade (heure à définir avec le club).

Participation aux animations d'avant match puis au match.

Comme l'an passé, les jeunes pourront saluer les joueurs à leur arrivée au stade (1<sup>er</sup> haie d'honneur), rencontrer certains joueurs pour échanges photos et autographes. Les 30 premiers inscrits auront le plaisir de descendre sur la pelouse pour accompagner les joueurs à l'entrée sur le terrain.

A l'issue du match, retour groupé vers le bus pour rejoindre le collège des Cèdres, puis démarrage du circuit bus « retour ».

L'organisation pour le second match prévu contre Oyannax le 5 mai sera la même, aux ajustements nécessaires près.

Le Service reste à votre disposition pour de plus amples informations (05 63 45 64 94 ou 05 63 45 65 76).

Catherine Delahaye-Marzin  
Chef de Service